

Collège des Bourgmestre et Echevins
B.P. 145
L-4002 Esch-sur-Alzette

Monsieur le Maire,
Madame, Messieurs les Echevins,

- Considérant, et soutenant, le projet à vocation écologique et la construction durable de l'Ecole Kleppen
- Considérant, que la cour d'école est aménagée d'une aire de jeux « naturelle », dont le chemin est couvert de gravier jaune
- Suite à l'interpellation de parents d'élèves de l'école Kleppen, concernant l'état de propreté des vêtements de leurs enfants les jours de pluie
- Considérant, l'importance de la récréation, universellement reconnue, pour l'apprentissage des écoliers

Conformément à la loi communale et au règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, je me permets de vous adresser les questions suivantes:

- Le Collège des Bourgmestres et Echevins prévoit-il la construction d'un préau abritant les enfants pendant la récréation lors des jours de pluie?
- Le Collège des Bourgmestres et Echevins, ne prévoit-il, ou ne jugerait-il pas opportun d'aménager une partie de « l'accès école Kleppen », qui est de toute façon fermé à la circulation, afin d'agrandir la cour d'école dans le but de proposer aussi une partie couverte d'un tarmac écologique, moins salissant les jours de pluie ?

Dans l'espoir d'une réponse rapide, je vous prie, Monsieur le Maire, Madame et Messieurs les Echevins, l'expression de mes salutations socialistes.

Mike Hansen
Conseiller Communal
mike.hansen@villeesch.lu